

Prix de thèse du CJFR



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes

Pour célébrer la coopération franco-roumaine scientifique riche et ancienne dont il est le fruit, le Collège juridique de Bucarest offrira en 2019 un prix de thèse destiné à récompenser un docteur en droit diplômé de l'une de ses universités partenaires

Ce prix distinguera un docteur en droit dont les travaux de doctorat abordent à titre principal, ou du moins de manière conséquente, des thématiques relevant du droit comparé, européen, ou de l'Union européenne.

Le prix consistera en une aide à la publication de la thèse d'un montant de 2000 euros.

Les thèses éligibles doivent :

- ✓ être rédigées en langue française, et valoriser le droit comparé, européen, ou de l'Union européenne ;
- ✓ avoir été soutenues entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018, et ne pas avoir été déjà publiées ;
- ✓ avoir été validées par l'obtention du diplôme de doctorat en droit de l'une des universités suivantes : Université de Bucarest, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Université d'Aix-Marseille, Université de Bordeaux, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université de Lille, Université de Montpellier, Université d'Orléans, Université Paris II Panthéon-Assas, Université Paris Nanterre, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rennes 1, Université de Strasbourg, Université de Toulon.

Les dossiers de candidature comprennent :

- 1) le formulaire de candidature signé par le candidat ;
- 2) un résumé de la thèse en quatre pages maximum (Times New Roman, 12, interligne 1, marges du document de 2,5 cm), mettant en évidence les thématiques de droit comparé, européen, ou de l'UE analysées et l'importance qu'elles occupent dans la thèse ;
- 3) une version électronique de la thèse (fichier format pdf) et un exemplaire imprimé et relié de la thèse ;
- 4) le rapport de soutenance ;
- 5) l'attestation du diplôme de doctorat.

Date limite de présentation des candidatures complètes : le 30 avril 2019.

Transmission des candidatures :

Les dossiers complets doivent être transmis par voie électronique à l'adresse doctoriales@collegejuridique.ro.

L'exemplaire papier de la thèse doit être envoyé au plus tard le 30 avril 2019 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :

Maison internationale de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Madame Ana Grigoras
58 boulevard Arago
75013 Paris, France

Informations complémentaires : écrire à l'adresse doctoriales@collegejuridique.ro.

Règlement du Prix de thèse du Collège juridique franco-roumain d'études européennes (CJFR) 2019

Art. 1 – L'objet et la remise du prix

Le prix de thèse du Collège juridique franco-roumain d'études européennes récompense une thèse de doctorat en droit valorisant le droit comparé, européen, ou de l'Union européenne.

Le prix, d'un montant de 2.000 euros, constitue une aide à la publication de la thèse. Il sera versé à la maison d'édition avec laquelle le lauréat aboutira à un accord, en vue de la publication de la thèse primée dans les deux années suivant l'attribution du prix. Ce délai pourra être prolongé par un délai éventuellement accordé au lauréat pour procéder à la mise à jour ou au remaniement de la thèse qui serait nécessaire pour la faire correspondre aux critères de publication fixés par l'éditeur.

La remise officielle du prix s'effectuera lors des Doctoriales franco-roumaines 2019, qui se déroulent du 24 au 26 juin 2019 à Bucarest. Le lauréat s'engage à être présent ou représenté lors de la remise du prix. Le silence ou le refus du lauréat en ce sens conduira à l'attribution du prix, dans les mêmes conditions, au candidat classé immédiatement après lui.

Art. 2 – Obligations des candidats

Les candidats certifient être titulaires des droits d'auteur sur le travail soumis à l'appréciation du jury. Ils s'engagent à informer les organisateurs de tout accord de publication de la thèse dans les meilleurs délais.

Les candidats doivent transmettre les dossiers de candidature par voie électronique à l'adresse doctoriales@collegejuridique.ro au plus tard le 30 avril 2019 (23h59 heure de Paris). Pour l'envoi de la thèse en format papier, le cachet de la poste française ou roumaine daté au plus tard du 30 avril 2019 fait foi. Si la thèse papier ne parvient pas au destinataire indiqué au plus tard le 10 mai 2019, il appartient au candidat de fournir la preuve du dépôt postal dans le délai, à défaut la candidature sera considérée tardive.

Aucun dossier incomplet ou transmis après l'expiration du délai ne pourra être retenu.

Les documents fournis par les candidats ne seront pas restitués.

Art. 3 – Le jury

Le jury du prix sera constitué des membres rattachés au Collège juridique et à ses universités partenaires. En cas de conflit d'intérêt entre un membre du jury et un des candidats (ex : directeur de thèse ou membre du jury de soutenance d'un des candidats), le membre du jury concerné a l'obligation de révéler le conflit et de s'abstenir lors des délibérations concernant le travail visé par le conflit.

Art. 4 – Obligations du lauréat

Le lauréat s'engage à faire paraître la mention du prix reçu sur la page de couverture de la thèse publiée. Il s'engage également à mentionner le prix reçu à l'occasion de la présentation des travaux lors de conférences, colloques ou au sein de publications scientifiques.

Le lauréat autorise le Collège juridique franco-roumain d'études européennes à utiliser son prénom, nom, image, titre et résumé de thèse par voie de mention, reproduction, citation et/ou représentation par toute voie de communication relative à l'attribution du prix, sans que cela entraîne une rémunération supplémentaire au profit du lauréat, autre que la remise du prix.

La participation au Prix du Collège juridique franco-roumain d'études européennes implique l'acceptation du présent règlement.

Formulaire de candidature
Prix de thèse du CJFR 2019

Nom et prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

Etablissement(s) ayant délivré le diplôme de doctorat en droit :

Ecole doctorale/Laboratoire de recherche :

Codirection / Cotutelle (si oui indiquez l'autre établissement):

Directeur(s) de recherches :

Composition du jury de soutenance :

Titre de la thèse :

Année d'inscription en thèse :

Date de soutenance :

Mention obtenue :

Mots-clés de la recherche (max. 6) :

**Modalités de valorisation du droit comparé ou du droit européen par les travaux
(1500 caractères maximum, espaces compris):**

Prix de thèse déjà obtenus :

Publication de la thèse en cours (le cas échéant) :

**Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur
l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et être titulaire des droits d'auteur sur le
travail soumis à l'appréciation du jury.**

Fait à _____ le _____

Signature _____